

LA COMMUNE DE PORTO-VECCHIO

RECRUTE :

2 AGENTS DE SURVEILLANCE A CALA DI LUME H/F

CDD-CONTRACTUEL-EMPLOI SAISONNIER

2 postes à pourvoir du 15/06/2021 au 30/09/2021 inclus

IDENTIFICATION DU POSTE : AGENT DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE

Direction et service : Police municipale et environnementale – Police municipale et ASVP

Catégorie (A, B, ou C) : C

Cadre d'emploi : Adjointes Techniques Territoriaux

Temps de travail du poste : Temps complet

MISSIONS CONFIEES :

Sous l'autorité du responsable de la Police Municipale, vous serez chargé(e) de :

- Assurer le contrôle des biens et des lieux ;
- Effectuer des rondes de détection et de prévention des risques ;
- Contrôler les accès réglementés (résidents et ou usagers) de la voie publique compte tenu du nombre de places limitées et définies ;
- Gérer les flux de véhicules et de stationnement ;
- Détecter les incidents, anomalies et informer la police municipale et les usagers ;
- Fournir une assistance et aide aux personnes ou réceptionner les secours ;
- Appliquer les mesures conservatoires de lieux, de besoins en cas de sinistre.

DIPLOMES ET FORMATIONS REQUIS :

- Obtention du permis de conduire B **obligatoire**.
- Niveau BEP/CAP demandé.

QUALITES SOUHAITEES :

- Sens relationnel ;
- Rigueur ;
- Autonomie ;
- Confidentialité ;
- Polyvalence ;
- Réactivité dans le cadre de situation d'urgences (priorisation et prises de décisions) ;
- Bonne condition physique.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Conditions d'exercice :

- Travail à Cala Di Lume à Porto-Vecchio ;
- Travail en extérieur, par tous les temps sur la voie publique ;
- Travail en équipe ;
- Travail les week-ends et jours fériés ;
- Possibilité d'effectuer des heures supplémentaires rémunérées, après validation par la hiérarchie ;

Conditions d'hygiène et de sécurité :

- Port d'une tenue réglementaire (différenciée des agents de la police municipale).

TYPE ET DUREE DU CONTRAT :

- CDD du 15 juin au 30 septembre 2021 inclus ;
- Poste à temps complet sur une base de 35 heures par semaine ;
- La répartition des horaires se fait par cycle : 4 jours de travail / 2 jours de repos ;
- Horaires variables compris entre 9h et 18h ;
- Agent saisonnier contractuel.

REMUNERATION :

- 1404.40 € net mensuel/congés payés inclus.

**Les candidatures (demande écrite motivée accompagnée d'un CV) seront à adresser
à Monsieur le Maire via l'adresse mail :**

carriere@porto-vecchio.fr

Date limite du dépôt des candidatures : le 2 mai 2021